



## **CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE DE LA FOI COMMUNIQUÉ AUX COMMUNAUTÉS PAROISSIALES**

### **ADORATION EUCHARISTIQUE LE 2 JUIN, JOUR DE LA FÊTE-DIEU**

Dans le calendrier des célébrations de l'Année de la Foi, pour marquer le lien entre la foi et l'eucharistie, le Pape Benoît XVI avait prévu qu'en la solennité du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ (2 juin prochain), il présiderait une heure d'adoration eucharistique dans la Basilique Saint-Pierre, en communion avec tous les évêques et leur Église diocésaine. Le Pape François honorera le désir de son prédécesseur. Pour marquer le caractère universel de cette communion spirituelle, le Conseil pontifical pour la promotion de la Nouvelle Évangélisation a fait la proposition suivante :

- que, le dimanche 2 juin, dans toutes les cathédrales du Canada et même de partout dans le monde, ait lieu une heure d'adoration de même que dans le plus grand nombre possible de paroisses à travers le monde;
- que cette heure d'adoration ait lieu partout, dans une grande communion spirituelle et temporelle, à 17 heures, heure de Rome, c'est-à-dire, chez nous, à 11 heures du matin.

Cependant, dans plusieurs communautés paroissiales de notre diocèse, l'eucharistie dominicale débute ou est en cours à 11 heures le dimanche matin. Mais le Conseil Pontifical s'est dit conscient des difficultés objectives qui pourraient se présenter en raison du décalage horaire.

### **ADORATION À LA CATHÉDRALE**

À la cathédrale, l'eucharistie dominicale est célébrée à 10 h 30. Le 2 juin, elle sera suivie d'une procession du Saint-Sacrement dans les rues. C'est donc ainsi que, avec les fidèles présents, je me joindrai à cette grande communion spirituelle vécue dans l'adoration. Au retour de la procession, les fidèles qui le désirent pourront poursuivre leur temps de prière d'adoration en communion avec le Pape François qui, à notre heure, sera en prière de 11 heures à midi.

### **ADORATION DANS LES COMMUNAUTÉS PAROISSIALES**

Dans les communautés paroissiales, je propose que le Saint-Sacrement soit exposé après la messe dominicale. Le curé aura soin d'annoncer d'avance cette activité de prière et d'inciter les fidèles à y participer en leur expliquant l'esprit de communion spirituelle universelle dans lequel le Saint-Père souhaite que cela soit vécu, en lien avec l'Année de la Foi.

### **ADORATION DANS LES CHAPELLES**

Dans les églises où existe une chapelle d'adoration, on pourra aussi favoriser une présence plus nombreuse, à 11 heures, le 2 juin, ou le plus près possible de cette heure.

Voilà ce que je propose pour que notre diocèse, dans la mesure du possible, se joigne à la prière d'adoration de la grande Église universelle, en communion avec notre Pape François.

✠ M<sup>gr</sup> Noël Simard  
Évêque de Valleyfield